

De la parole à l'action citoyenne : Paroles partagées au coeur de l'éducation populaire

omment aller à la rencontre des habitants et susciter leur parole pour construire des actions avec eux ?
Comment construire des temps de parole, de réflexion et de débat dans nos associations et dans l'espace public ?
Cette formation vise à outiller les animateurs bénévoles et professionnels qui souhaitent développer des actions autour de la parole, tout en questionnant leur posture, leur rôle et le sens d'une action d'éducation populaire.



Public

bénévoles et salariés d'associations

Durée

6 jours en 2 modules de 3 jours indissociables

Coût 450 euros

Dates

26 au 28 juin 2018 2 au 4 octobre 2018

Lieu

Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France (FCSF)

10 rue Montcalm 75869 Paris cedex 18 CNFR

17 rue Navoiseau 93100 MONTREUIL

Intervenants

Thierry LEGER responsable du développement secteur multimédia et jeunesse au Centre social Le Lierre à Thionville Aurélien BOUTET directeur de la Fédération des Foyers ruraux de Seine et Marne

Objectifs

- >> Partager les enjeux politiques relatifs à la parole, aussi bien dans la vie associative, que dans l'espace public,
- >> Repérer les conditions qui favorisent l'émergence de la parole dans un groupe,
- >> Expérimenter des méthodes et des outils d'animation.

Contenus

- >>> Faire émerger la parole singulière des personnes, aller vers les personnes, organiser des débats,
- >> Construire des paroles collectives : méthodologies et outils d'animation,
- >>> De la parole à l'action : méthodes et outils d'émergence d'actions collectives.

La Démarche de formation

Il s'agit d'une formation active et coproduite avec les participants : les contenus et la progression pédagogique se basent donc sur leur vécu, le partage et l'enrichissement des savoirs et connaissances.

Cette formation est co-animée par la FCSF et la Fédération des foyers ruraux





Inscriptions/informations:

FCSF

Patricia BRENNER 01 53 09 96 02 Malika CLUZE 01 53 09 96 13 dg@centres-sociaux.asso.fr

